



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question écrite n° 73025

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle sur la situation des femmes détenues dans les établissements pénitentiaires. Les femmes représentent environ 6 % du nombre des détenus et sont réparties sur le territoire national dans trois prisons rendant ainsi leur situation plus difficile que celle des hommes. La réinsertion des détenus dépend pour l'essentiel de la proximité de leur famille. L'éloignement a pour conséquence la rareté des visites familiales, notamment lorsque les prisons se trouvent à plus de 500 kilomètres du domicile. Il y a là un obstacle réel à la réinsertion. Aussi il lui demande si le Gouvernement entend prendre des dispositions afin de rétablir rapidement un principe d'égalité entre hommes et femmes incarcérés.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73025

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : droits des femmes et formation professionnelle

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 815